DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Bourso Dynamique

Compartiment de la SICAV BOURSO INVEST soumis au droit français

Société Générale Investment Solutions (France), Groupe SOCIETE GENERALE
FR001400XBE1

https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr
Appelez le 01 58 98 89 11 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Société Générale Investment Solutions (France) en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Société Générale Investment Solutions (France) est agréée en France sous le n°GP-06000029 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 10/06/2025

En quoi consiste ce produit ?

Type : Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG)

Durée : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans.

Objectifs :

Le compartiment a pour objectif d'augmenter la valeur de ses actifs, sur une durée minimum de placement recommandée de 5 ans, en captant la performance de différentes classes d'actifs mondiaux via une allocation diversifiée du portefeuille investi principalement dans des fonds indiciels côtés (« ETF »), et accessoirement dans des actifs non cotés.

En fonction des opportunités de marché et des anticipations du gérant, la politique d'investissement pourra évoluer dans le temps, un indicateur de référence n'est donc pas approprié.

Synthèse de l'allocation :

Classe d'actif	Allocation minimum	Allocation cible	Allocation maximum
Actions côtés*	44%	61%	72%
Actifs non cotés ou OPC éligibles au PEA PME-ETI*	8%	8%	10%
Produits de taux cotés* *dont actifs à faible risque***	20% *20%*	31% *20%*	48%

*Uniquement via OPC
**Uniquement via OPC dont le SRI est inférieur ou égal à 2

Le compartiment a une stratégie de constitution d'un portefeuille d'actifs diversifié élaborée par la société de gestion.

L'exposition aux marchés actions pourra être réalisée par le biais d'OPC notamment de fonds indiciels cotés sélectionnés en fonction de l'allocation sectorielle, thématique et géographique décidée par l'équipe de gestion.
L'exposition aux marchés actions pourra varier entre 44% et 72% maximum de l'actif net par le biais d'investissements dans des fonds indiciels cotés et instruments dérivés listés simples et complexes avec une limite d'exposition de 10% maximum de l'actif net dans des actions de petites capitalisations (inférieures à 1 milliard d'euros) ou moyenne capitalisation (inférieures à 10 milliards d'euros). Le compartiment pourra également s'exposer à des actifs non cotés au travers de FIA de droit français ou étranger qui investissent directement ou indirectement, dans des actifs qui ne sont pas cotées sur un marché d'instruments financiers.

L'investissement en parts ou actions d'OPCVM ou FIA français ou européens sera réalisé notamment au travers des fonds indiciels cotés (« ETF ») à hauteur de 100% maximum de son actif net (dont 10% maximum de l'actif net en FIA et fonds d'investissement de droit étranger respectant les critères de l'article R.214-13 du code monétaire et financier). L'exposition aux actifs non cotés et titres de petites et moyennes entreprises et d'entreprises de taille intermédiaire éligibles au PEA PME-ETI sera de 8% minimum de l'actif net et de 10% maximum de l'actif net.

L'exposition aux marchés de taux pourra être effectuée par le biais d'OPC notamment de fonds indiciels cotés sélectionnés dans un univers d'investissement autorisé, selon la duration et la zone géographique décidée par l'équipe de gestion.

L'exposition aux marchés de taux pourra varier entre 20% et 48% maximum de l'actif net par le biais d'investissements dans des OPC et instruments dérivés listés simples et complexes, avec une limite d'exposition de 20% maximum de l'actif net du compartiment pour les obligations de haut rendement (titres spéculatifs).
L'exposition à la classe d'actifs des marchés de pays émergents sera comprise entre 0% et 20% de l'actif net du compartiment.

Les OPCVM, FIA et fonds d'investissement peuvent être gérés ou non par la société de gestion ou une société liée.

L'équipe de gestion pourra également avoir recours à des instruments dérivés pour accentuer ou atténuer certaines prises de positions. Le compartiment pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré dans une optique de couverture et/ou d'exposition contre les risques actions et de taux, et uniquement de couverture pour le risque de change, sans rechercher de surexposition aux marchés.

Les titres non libellés en euro pourront faire éventuellement l'objet d'une couverture de change.
Le compartiment pourra être exposé au risque de change à hauteur de 100% maximum de l'actif net.

Les souscriptions et les rachats sont reçus et centralisés au département des Titres et de la Bourse de la Société Générale (32 rue du Champ de Tir – 44000 Nantes) au plus tard à 11h00 le jour ouvré de la date d'établissement de la valeur liquidative sur la base de laquelle ils seront exécutés et par IZNES au plus tard à 10h30 pour les actions réservées aux investisseurs personnes morales agissant pour compte propre à inscrire ou inscrites au nominatif au sein du DEEP (Dispositif d'Enregistrement Electronique Partagé).

Valeur liquidative quotidienne : La valeur liquidative est établie chaque jour où les marchés Euronext Paris sont ouverts à l'exception des jours fériés légaux en France.

Le compartiment capitalise intégralement les sommes distribuables (revenu net et plus-values nettes réalisées).

Type d'investisseurs visés : Cette SICAV est ouverte à tout souscripteur et ne peut être souscrite par des US Persons ou assimilés.

Recommandation : Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Dépositaire : Société Générale

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de Société Générale Investment Solutions (France), 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris.

La valeur d'actif nette de la SICAV est disponible sur le site internet : https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :

1	2	**3**	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7 qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de la Société de Gestion à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.
Le compartiment peut également être exposé aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-dessus :
Risque de contrepartie : Incapacité d'une contrepartie à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré.
Risque de crédit : Risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performances

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne de l'indicateur de référence approprié au cours des 10 dernières années.
Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans
Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 950 €	5 430 €
	Rendement annuel moyen	-60.50%	-11.50%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 100 €	11 150 €
	Rendement annuel moyen	-9.00%	2.20%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 630 €	13 780 €
	Rendement annuel moyen	6.30%	6.60%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 660 €	15 210 €
	Rendement annuel moyen	26.60%	8.70%

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans l'indicateur de référence entre mars 2015 et nmars 2020.
Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans l'indicateur de référence entre décembre 2015 et décembre 2020.
Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans l'indicateur de référence entre octobre 2016 et octobre 2021.

Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 €	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans
Coûts totaux	85 €	596 €
Incidence des coûts annuels (*)	0.85%	0.90% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7.50% avant déduction des coûts et de 6.60% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an.	
Coûts d'entrée	0.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins.	0 €
Coûts de sortie	0.00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.85% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation.	85 €
Coûts de transaction	0.00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE : 5 ANS

Cette SICAV pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre SICAV ne prélevant aucune commission de rachat.
La société de gestion peut mettre en œuvre un mécanisme de plafonnement des rachats appelé « gates » afin d'étaler les demandes de rachats sur plusieurs valeurs liquidatives dès lors qu'elles excèdent un niveau fixe et déterminé par la société de gestion. Ce dispositif à caractère exceptionnel ne sera déclenché qu'en cas de survenance concomitante d'une situation de forte dégradation de la liquidité des marchés, ainsi que de rachats importants au passif du compartiment.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, vous pouvez nous contacter par courrier ou par e-mail :
Société Générale Investment Solutions (France), 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris ou https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr/fr/contact/

Autres informations pertinentes

Le produit est conforme aux dispositions de l'article 8 du Règlement SFDR.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Les documents légaux (prospectus, dernier rapport annuel et document semestriel) sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion à l'adresse suivante : Société Générale Investment Solutions (France), 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris ou sur le site : https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr